# LABEL

## ENTREPRISE INNOVANTE DES PÔLES

A l'initiative de

Action soutenue par

En partenariat avec

Mai 2012

# Le Label EIP

➔ Un label d'excellence commun aux Pôles de compétitivité, avec 3 fonctions principales :

- Identifier les entreprises à fort potentiel technologique et marché
- Les préparer à lever des capitaux
- Attirer l'investissement privé vers ces entreprises

➔ Initié par le Club des Pôles Mondiaux, en partenariat avec la DGCIS, la Caisse des Dépôts, l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital, France Angels, Oseo et RETIS)

➔ Depuis sa création en juin 2010

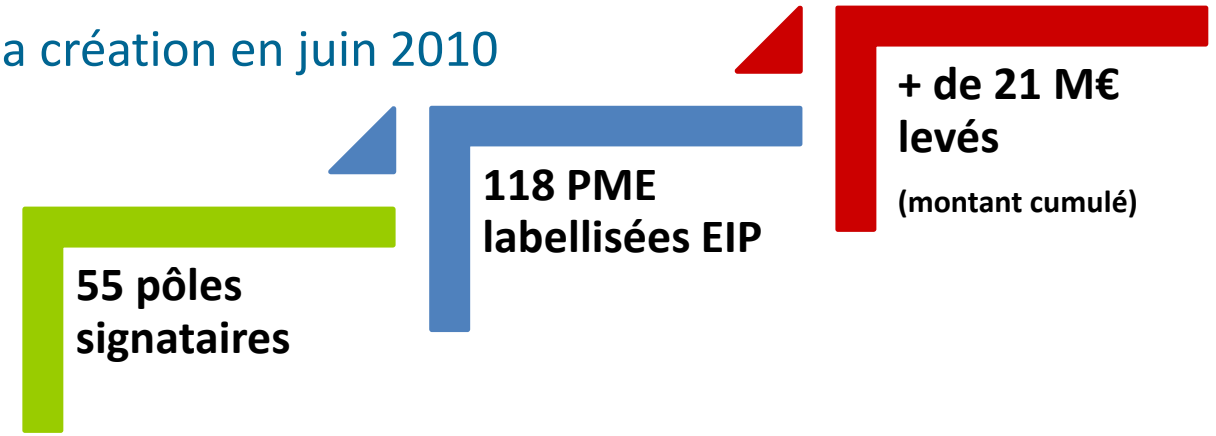

# Vous êtes concernés, si vous êtes une …

**Start up** créée par des entrepreneurs et/ou des universitaires sur des technologies de rupture.

**PME** d'activité de sous- traitance qui a investi dans des projets de R&D pour gagner en compétences et aller vers des produits propres via la mise en place d'une force marketing et Commerciale.

Entreprise **ETI** qui, grâce à son implication dans plusieurs projets du pôle (FUI, Européen), envisage de se diversifier sur un nouveau business et recherche à financer son développement.

**PME ou ETI** engagée dans un effort significatif d'innovation (technologie, produit, organisation) et recherchant des relais de croissance à l'international.

# Ce que vous apporte le label EIP

- **Visibilité** auprès des investisseurs en capital dont la politique d'investissement cible votre segment de marché et votre zone géographique.

- **Reconnaissance** des acteurs de l'industrie, de l'innovation et du financement.

- **Professionnalisation** de votre démarche de levée de fonds et gain de temps grâce à l'**évaluation et aux recommandations** du comité de labellisation sur la stratégie, l'innovation et les perspectives financières.

- **Préparation à la levée de fonds, réalisée par des experts**, coordonnée par votre pôle de compétitivité.

- **Participation à des événements**, actions de promotions et rencontres PME / investisseurs (fonds et Business Angels).

# Le Label EIP… Mise en œuvre

**Un Label National**

Une Charte

Une structure d'animation, Polinvest

Des partenaires financeurs

**Un processus de labellisation par pôle ou groupement de pôles**

**Composition du comité de sélection/labellisation :**

- **Experts des pôles** (académiques, entreprises…)
- **Investisseur(s)** membre(s) de l'AFIC
- **Business angel(s)** membre(s) de France Angels
- **OSEO**
- **RETIS**
- Observateurs : DGCIS, CDC, Polinvest

# 3 étapes pour obtenir le label EIP

**Critères de sélection** : innovation, marché, stratégie, plan financier… (cf. critères obligatoires et complémentaires définis par la Charte)

**Calendrier 2012 des** appels à candidatures. Contactez votre pôle pour plus d'informations.

# Témoignages

➔ Séverine Sigrist, Présidente de Defymed, PME membre du pôle Alsace Biovalley, a été sélectionnée en septembre 2011 pour intégrer le processus de labellisation EIP :

*« … Notre dossier a été expertisé par un panel d'investisseurs, d'entrepreneurs, de scientifiques ainsi que d'acteurs locaux de l'innovation. Ils nous ont proposé des pistes de réponses aux obstacles rencontrés. Ceci nous a permis d'améliorer considérablement notre stratégie de développement afin d'intéresser les investisseurs et de permettre une évolution rapide et favorable de notre projet... »*

➔ Alain Dolium, PDG d'OBAD Mobile Marketing, PME labellisée "Entreprise Innovante du Pôle » Systematic Paris-Region qui a levé 200 000 euros :

*« Les projets menés avec le pôle sont extrêmement concrets et porteurs de valeur ajoutée. Au-delà du label EIP qui apporte une vraie caution auprès des investisseurs, nous avons été sélectionnés pour participer aux rencontres PME-Investisseurs et accompagnés dans nos démarches à l'international… Nous avons vraiment intégré le pôle comme un partenaire clé dans notre stratégie de développement. »*

➔ Hervé Schricke, Président, AFIC

*« Le développement des entreprises innovantes figure parmi nos priorités. Ces PME sont en effet nos futurs champions économiques. Maillon essentiel du financement des entreprises innovantes, les investisseurs sont les partenaires naturels des actions menées par les pôles de compétitivité en vue d'accompagner les entrepreneurs et leurs entreprises. »*

# Signataires de la Charte du label Entreprise Innovante des Pôles

ENTREPRISE INNOVANTE DES PÔLES

**Plus d'informations, contact :**

Polinvest, Aude MARTY
01 73 01 93 26 – a.marty@polinvest.org

Polinvest est une association créée par et pour les pôles de compétitivité, avec le soutien de la DGCIS et de la Caisse des Dépôts, dans le but d'organiser leurs relations avec les acteurs du capital investissement et d'accompagner les entreprises issues des pôles dans leur recherche de financement.